

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant désignation des membres du Conseil scientifique  
du Musée royal de Mariemont**

A.Gt 12-11-2015

M.B. 16-12-2015

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003 relatif au statut organique des établissements scientifiques de la Communauté française, en particulier l'article 7, § 3;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 décembre 2003 établissant le règlement organique du Musée royal de Mariemont, en particulier l'article 14;

Considérant qu'il y a lieu de nommer cinq personnalités scientifiques choisies en-dehors de l'établissement scientifique en raison de leurs compétences dans les disciplines scientifiques dont relèvent les collections du Musée afin qu'ils siègent dans le Conseil scientifique;

Sur proposition de la Ministre de la Culture;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont nommés membres du Conseil scientifique du Musée royal de Mariemont :

DISCIPLINE	NOM	UNIVERSITE
Histoire médiévale et archéologie	Alain Dierkens	ULB
Histoire de l'art et médiation muséale et patrimoniale.	Marie-Emilie Ricker	UCL
Extrême-Orient	Eric Nachtergaele	ULB
Livres précieux	Marie-Thérèse Isaac	UMH
Egypte	Jean Winand	ULG

**Article 2.** - Les membres sont désignés pour une période de 4 années renouvelable.

**Article 3.** - La Ministre de la Culture est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

Bruxelles, le 12 novembre 2015.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE



---

La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme J. MILQUET

